

COMPTE RENDU

Relevé de décisions

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
• JEUDI 11 NOVEMBRE 2020 •

Affichage CCA et transmission intranet (élus communautaires et élus municipaux) le 10 novembre 2020

Le Procès-Verbal complet avec débats sera approuvé par le conseil communautaire suivant et disponible sur l'intranet et site internet de CCA par la suite.

N° DELIBERATION	INTITULE	DECISION DU CONSEIL																		
20201105_01	Désignation des représentants dans les collèges et lycées publics de CCA	<p>Le conseil communautaire valide les candidatures suivantes pour représenter CCA aux collèges et lycées publics du territoire :</p> <table border="1" data-bbox="1032 279 1899 478"> <thead> <tr> <th data-bbox="1032 279 1294 312">Etablissements</th> <th data-bbox="1294 279 1619 312">Titulaire</th> <th data-bbox="1619 279 1899 312">Suppléant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="1032 312 1294 346">Collège Sables Blancs</td> <td data-bbox="1294 312 1619 346">Nathalie RENAULT</td> <td data-bbox="1619 312 1899 346">Quentin LE GAILLARD</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1032 346 1294 379">Collège du Porzou</td> <td data-bbox="1294 346 1619 379">Annick MARTIN</td> <td data-bbox="1619 346 1899 379">Éric MALLEJACQ</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1032 379 1294 413">Lycée Pierre Guéguin</td> <td data-bbox="1294 379 1619 413">Elisabeth JANVIER</td> <td data-bbox="1619 379 1899 413">Evelyne LE NEVE</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1032 413 1294 446">Collège de Penanros</td> <td data-bbox="1294 413 1619 446">Marie-Pierre LE BRETON</td> <td data-bbox="1619 413 1899 446">Gérard MARTIN</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1032 446 1294 478">Collège de Pensivy</td> <td data-bbox="1294 446 1619 478">Karen LE MOAL</td> <td data-bbox="1619 446 1899 478">Fabien CARON</td> </tr> </tbody> </table>	Etablissements	Titulaire	Suppléant	Collège Sables Blancs	Nathalie RENAULT	Quentin LE GAILLARD	Collège du Porzou	Annick MARTIN	Éric MALLEJACQ	Lycée Pierre Guéguin	Elisabeth JANVIER	Evelyne LE NEVE	Collège de Penanros	Marie-Pierre LE BRETON	Gérard MARTIN	Collège de Pensivy	Karen LE MOAL	Fabien CARON
Etablissements	Titulaire	Suppléant																		
Collège Sables Blancs	Nathalie RENAULT	Quentin LE GAILLARD																		
Collège du Porzou	Annick MARTIN	Éric MALLEJACQ																		
Lycée Pierre Guéguin	Elisabeth JANVIER	Evelyne LE NEVE																		
Collège de Penanros	Marie-Pierre LE BRETON	Gérard MARTIN																		
Collège de Pensivy	Karen LE MOAL	Fabien CARON																		
20201105_02	Désignation de représentants au Comité Unique de Programmation	Le conseil communautaire valide la candidature de Michel COTTEN comme représentant titulaire et Sonia MARREC comme représentante suppléante au Comité Unique de Programmation.																		
20201105_03	Désignation de représentants à la Commission Mer et Littoral	Le conseil communautaire valide la candidature M. Marc BIGOT comme représentant titulaire et Mme Annick MARTIN comme représentante suppléant à la Commission Mer et Littoral.																		
20201105_04	Désignation d'un représentant de CCA à la commission consultative du SDEF	Le conseil communautaire valide la candidature M. Marc BIGOT comme représentant titulaire au sein de la commission consultative du SDEF.																		
20201105_05	Création du comité des partenaires	Le conseil communautaire crée le comité des partenaires, fixe à 8 le nombre de sièges du collège associations d'usagers, 8 le nombre de sièges du collège représentants d'employeurs et 6 le nombre de sièges du collège représentants d'établissements scolaire, valide leur candidature et fixe le nombre de sièges du collège des élus à 5 ; les 3 représentants de la commission seront désignés par la commission.																		
20201105_06	Candidature de CCA au Comité de pilotage OuestGo	Le conseil communautaire valide la candidature de Quentin LE GAILLARD comme représentant de CCA pour participer au comité de pilotage de OuestGo.																		
20201105_07	Pacte de Gouvernance	Le conseil communautaire valide le principe de rédiger un pacte de gouvernance pour CCA.																		
20201105_08	Acquisitions foncières pour la ZA de Coat Canton – Villeneuve Cadol (Rosporden)	Le conseil communautaire approuve le bilan financier prévisionnel de l'opération ; approuve l'acquisition des parcelles référencées AM132, AM137, AM 139 et AM 157 au prix de 5,77 €/m ² et les parcelles référencées F1645, F1691 et F1695 au prix de 7,10 €/m ² soit un prix global de 1 030 585 € et approuve le versement d'une indemnité d'éviction d'un montant de 118 730 € au locataire-exploitant.																		
20201105_09	Cession du lot n°4 de la ZA de Kerampaou (société POMPES FUNEBRES ROC AN EOL)	Le conseil communautaire approuve la cession du lot n°4 (1 361 m ²) de la ZA de Kerampaou 2 à la société POMPES FUNEBRES ROC AN EOL ou toute autre entité susceptible de se substituer à elle au prix de 20 €HT/m ² (hors frais de bornage et d'élaboration du document d'arpentage à la charge de l'acquéreur).																		
20201105_10	Cession du lot n°23 de la ZA de Colguen 1 (société MARRON-DOUPHY)	Le conseil communautaire approuve la cession du lot n°23 (2 248 m ²) de la ZA de Colguen à la société MARRON-DOUPHY ou toute autre entité susceptible de se substituer à elle au prix de 22 €HT/m ² (hors frais de bornage et d'élaboration du document d'arpentage à la charge de l'acquéreur).																		

20201105_11	Cession d'un lot de la ZA de Colguen 2 (société BRASSERIE DE CORNOUAILLE)	Le conseil communautaire approuve la cession d'un lot d'environ 3 000 m ² de la ZA de Colguen 2 à la société BRASSERIE DE CORNOUAILLE ou toute autre entité susceptible de se substituer à elle au prix de 30 €HT/m ² (hors frais de bornage et d'élaboration du document d'arpentage à la charge de l'acquéreur).																																																																		
20201105_12	Cession d'un lot de la ZA de Colguen 2 (société CARENECOLO)	Le conseil communautaire approuve la cession d'un lot d'environ 2 000 m ² de la ZA de Colguen 2 à la société CARENECOLO ou toute autre entité susceptible de se substituer à elle au prix de 30 €HT/m ² (hors frais de bornage et d'élaboration du document d'arpentage à la charge de l'acquéreur).																																																																		
20201105_13	Cession d'un lot de la ZA de Colguen 2 (société CT GAZ SOUDURE)	Le conseil communautaire approuve la cession d'un lot d'environ 1 200 m ² de la ZA de Colguen 2 à la société CT GAZ SOUDURE ou toute autre entité susceptible de se substituer à elle au prix de 30 €HT/m ² (hors frais de bornage et d'élaboration du document d'arpentage à la charge de l'acquéreur).																																																																		
20201105_14	Cession d'un lot de la ZA de Colguen 2 (société GAIA Croissance Bleue)	Le conseil communautaire approuve la cession d'un lot d'environ 1 000 m ² de la ZA de Colguen 2 à la société GAIA – TERRE BLEUE ou toute autre entité susceptible de se substituer à elle au prix de 30 €HT/m ² (hors frais de bornage et d'élaboration du document d'arpentage à la charge de l'acquéreur).																																																																		
20201105_15	Convention de déploiement FTTH par SFR sur la zone AMII	Le conseil communautaire autorise le Président à signer la convention.																																																																		
20201105_16	Mise en place du télétravail	Le conseil communautaire décide de mettre en œuvre du télétravail pour les agents de CCA à compter du 1 ^{er} janvier 2021.																																																																		
20201105_17	Création d'un poste permanent d'agent des cours d'eau et espaces verts	Le conseil communautaire crée un poste permanent d'agent des cours d'eau et des espaces verts (H/F) (filière technique, catégorie C, adjoint technique/adjoint technique principal 1 ^{ère} classe) et modifie le tableau des emplois en conséquent.																																																																		
20201105_18	Renouvellement du dispositif du service civique au sein de CCA	Le conseil communautaire décide de renouveler le dispositif du service civique au sein de la collectivité à compter du 20 novembre 2020, autorise Monsieur le Président à demander l'agrément nécessaire auprès de la direction départementale interministérielle chargée de la cohésion sociale, pour les projets identifiés et autorise Monsieur le Président à ouvrir les crédits nécessaires pour le versement d'une indemnité de 107,58 € par mois, correspondant à 7,73 % de l'indice brut 244 pour la prise en charge de frais d'alimentation ou de transport, en référence à l'article R121-5 du code du service national.																																																																		
20201105_19	Révision des attributions de compensation 2020	<p>Le conseil communautaire valide les montants d'attribution de compensation 2020 comme suit :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>COMMUNES</th> <th>AC versée 2019</th> <th>AC de Réf 2020</th> <th>Coût services communs 2020</th> <th>AC à verser 2020</th> <th>Ecart entre AC versée 2019 / 2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CONCARNEAU</td> <td>1 751 692</td> <td>2 646 671</td> <td>934 779</td> <td>1 711 892</td> <td>- 39 800</td> </tr> <tr> <td>ELLIANT</td> <td>73 807</td> <td>93 708</td> <td>25 491</td> <td>68 217</td> <td>- 5 590</td> </tr> <tr> <td>MELGVEN</td> <td>- 27 139</td> <td>- 16 679</td> <td>23 656</td> <td>- 40 335</td> <td>- 13 196</td> </tr> <tr> <td>NEVEZ</td> <td>- 328 411</td> <td>- 234 976</td> <td>99 264</td> <td>- 334 240</td> <td>- 5 829</td> </tr> <tr> <td>PONT-AVEN</td> <td>- 120 333</td> <td>- 111 152</td> <td>15 640</td> <td>- 126 792</td> <td>- 6 459</td> </tr> <tr> <td>ROSPORDEN</td> <td>1 533 562</td> <td>1 587 080</td> <td>68 077</td> <td>1 519 003</td> <td>- 14 559</td> </tr> <tr> <td>SAINT-YVI</td> <td>- 130 066</td> <td>- 88 085</td> <td>41 253</td> <td>- 129 338</td> <td>728</td> </tr> <tr> <td>TOURC'H</td> <td>88 209</td> <td>94 546</td> <td>7 680</td> <td>86 866</td> <td>- 1 343</td> </tr> <tr> <td>TREGUNC</td> <td>- 142 875</td> <td>- 27 888</td> <td>130 747</td> <td>- 158 635</td> <td>- 15 760</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>2 698 446</td> <td>3 943 225</td> <td>1 346 587</td> <td>2 596 638</td> <td>- 101 808</td> </tr> </tbody> </table>	COMMUNES	AC versée 2019	AC de Réf 2020	Coût services communs 2020	AC à verser 2020	Ecart entre AC versée 2019 / 2020	CONCARNEAU	1 751 692	2 646 671	934 779	1 711 892	- 39 800	ELLIANT	73 807	93 708	25 491	68 217	- 5 590	MELGVEN	- 27 139	- 16 679	23 656	- 40 335	- 13 196	NEVEZ	- 328 411	- 234 976	99 264	- 334 240	- 5 829	PONT-AVEN	- 120 333	- 111 152	15 640	- 126 792	- 6 459	ROSPORDEN	1 533 562	1 587 080	68 077	1 519 003	- 14 559	SAINT-YVI	- 130 066	- 88 085	41 253	- 129 338	728	TOURC'H	88 209	94 546	7 680	86 866	- 1 343	TREGUNC	- 142 875	- 27 888	130 747	- 158 635	- 15 760	TOTAL	2 698 446	3 943 225	1 346 587	2 596 638	- 101 808
COMMUNES	AC versée 2019	AC de Réf 2020	Coût services communs 2020	AC à verser 2020	Ecart entre AC versée 2019 / 2020																																																															
CONCARNEAU	1 751 692	2 646 671	934 779	1 711 892	- 39 800																																																															
ELLIANT	73 807	93 708	25 491	68 217	- 5 590																																																															
MELGVEN	- 27 139	- 16 679	23 656	- 40 335	- 13 196																																																															
NEVEZ	- 328 411	- 234 976	99 264	- 334 240	- 5 829																																																															
PONT-AVEN	- 120 333	- 111 152	15 640	- 126 792	- 6 459																																																															
ROSPORDEN	1 533 562	1 587 080	68 077	1 519 003	- 14 559																																																															
SAINT-YVI	- 130 066	- 88 085	41 253	- 129 338	728																																																															
TOURC'H	88 209	94 546	7 680	86 866	- 1 343																																																															
TREGUNC	- 142 875	- 27 888	130 747	- 158 635	- 15 760																																																															
TOTAL	2 698 446	3 943 225	1 346 587	2 596 638	- 101 808																																																															

20201105_20	Révision de l'enveloppe des fonds de concours 2020	Le conseil communautaire valide les montants 2020 des fonds de concours aux communes.
20201105_21	Décision modificative n° 2 – Budget Principal	Le conseil communautaire approuve la décision modification n°2 du Budget Principal.
20201105_22	Décision modificative n°1 – Zones d'Activités	Le conseil communautaire approuve la décision modification n°1 du Budget Zones d'Activités.
20201105_23	Décision modificative n°1 – Transports	Le conseil communautaire approuve la décision modification n°1 du Budget Transports.
20201105_24	Décision modificative n°1 – Pépinière	Le conseil communautaire approuve la décision modification n°1 du Budget Pépinière.
20201105_25	Décision modificative n°1 – Ordures Ménagères	Le conseil communautaire approuve la décision modification n°1 du Budget Ordures Ménagères.
20201105_26	Décision modificative n°1 – Eau DSP	Le conseil communautaire approuve la décision modification n°1 du Budget Eau DSP.
20201105_27	Décision modificative n°1 – Assainissement DSP	Le conseil communautaire approuve la décision modification n°1 du Budget Assainissement DSP.
20201105_28	Décision modificative n°1 – Eau Régie	Le conseil communautaire approuve la décision modification n°1 du Budget Eau Régie.
20201105_29	Décision modificative n°1 – Assainissement Régie	Le conseil communautaire approuve la décision modification n°1 du Budget Assainissement Régie.
20201105_30	Signature du marché de révision du schéma de cohérence territoriale	Le conseil communautaire autorise le Président à signer ce marché et à le notifier à l'entreprise CITTANOVA.
20201105_31	Loi Oudin Santini - Demandes de subventions 2020 par Cornouaille Enfance Solidarité Afrique et Guinée Cornouaille	Le conseil communautaire approuve le financement des deux demandes de financement des projets portés par Guinée Cornouaille et CESA.
20201105_32	Avenant à la concession de Transport public : impacts liés à la crise sanitaire	Le conseil communautaire valide l'avenant au contrat de concession pour l'exploitation du réseau de transport public.
20201105_33	Réhabilitation du site du Questel à Melgven - Déclaration de projet suite à l'enquête publique	Le conseil communautaire prend acte des conclusions et de l'avis favorable et sans réserve du Commissaire Enquêteur et déclare l'Intérêt Général de l'opération de restauration du ruisseau du Questel sur la Commune de Melgven.